

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APEL IST (30/09/2022)

En présence de Véronique Fossat-Nicolaï, présidente de l'APEL Sainte Trinité, ainsi que de Mme Herzog, M Mery, chefs d'établissement et Sœur Jean-Gabriel, représentante de la Communauté religieuse.

1. Rapport moral 2021 - 2022
2. Rapport financier 2021 - 2022
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation 2022 - 2023
5. Election ou renouvellement des membres du conseil d'administration

Si vous ne pouvez être présent merci de découper ce pouvoir et de le confier à une personne adhérente qui votera pour vous, ou nous le renvoyer par mail (apel@sainte-trinite.fr)

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 14/10/2021

Si vous êtes membre adhérent (cotisant) de l'APEL et que vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous devez donner un pouvoir pour participer aux votes.

ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre adhérent à l'APEL. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucun membre ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'Institution Sainte Trinité dont le siège est au 55 av Mal de Lattre de Tassigny, 13009 Marseille,

donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., demeurant

à..... pour me représenter à

l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à l'Institution Sainte Trinité le 30/09/2022, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)